

l'exactitude de leur travail. Je demande au ministre de vérifier ce point, ainsi que les autres que j'ai mentionnés. Ce sont là les seules observations que je ferai pour l'instant.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur le président, j'aimerais prendre juste quelques instants sur le temps du comité, pour recommander instamment une proposition au ministre des Transports. Elle découle de cette réduction du service-voyageurs qu'on a beaucoup commentée ces derniers jours. A mon avis, le temps est fort mal choisi pour parler de réduire le service-voyageurs, alors que nous abordons l'âge des loisirs, que les heures de travail sont raccourcies et la durée des congés allongée, que les gens cherchent des moyens d'employer leurs loisirs profitablement et à bon escient.

• (8.40 p.m.)

Ce n'est pas le moment de supprimer le *Dominion* ou de réduire le service ferroviaire par d'autres moyens. Après tout, l'exploitation des services-voyageurs n'est peut-être pas très rentable, mais nous en avons besoin. Il en est exactement de même pour le ramassage des ordures; ce n'est pas rentable, mais on ne peut pas s'en passer, et c'est à nous qu'il incombe de veiller à ce qu'il soit effectué. Si le Pacifique-Canadien estime qu'il ne peut plus entretenir ses services de voyageurs, le gouvernement devrait avoir le courage d'obliger cette société à respecter son contrat. Si cette compagnie ne veut pas assurer des services de voyageurs en échange de toutes les entreprises fructueuses qu'elle mène actuellement, le gouvernement n'aura pas le choix; il devra assumer les exploitations rentables et les autres afin de nous garantir l'existence d'un service de voyageurs dans notre pays.

Il y a dans notre pays un grand nombre de personnes retraitées, bénéficiaires de pensions de vieillesse et pour qui le voyage est un aspect important de leurs loisirs. A titre d'exemple de ce qu'on peut faire pour ces personnes, permettez-moi de parler de la Norvège. Dans ce pays réceptif aux idées nouvelles, le gouvernement paie la moitié du billet d'un vieillard voyageant dans le pays, car il estime que c'est un des meilleurs passe-temps pour lui. Il y a présentement au *Feuilleton* une motion proposant au gouvernement de payer toutes les dépenses des vieillards qui veulent voyager. Je serais satisfaite de voir notre gouvernement adopter la pratique suivie par le gouvernement de Norvège, et payer la moitié des frais de voyage de nos vieillards.

Monsieur le président, quiconque a étudié les besoins des personnes d'un âge mûr ou des personnes âgées comprendra qu'il est nécessaire de trouver un moyen pour les personnes âgées de vivre le reste de leurs jours autrement que seules. A Vancouver, l'Hydro offre des randonnées mystères par autobus à Vancouver et dans les environs à des prix très raisonnables pendant les saisons où le temps le permet. Je sais qu'un grand nombre des passagers sont des personnes âgées qui profitent de ces prix très abordables pour changer de lieu et trouver quelque délassément au déclin de leur vie.

Si le ministre des Transports veut écouter une vieille chanson, je propose l'établissement de subventions de voyage pour les citoyens âgés. Ce pourrait être une forme de détente fort appréciable pour nos vieillards. Ces voyages susciteraient chez eux beaucoup d'intérêt et leur fourniraient de nouvelles expériences. Ils pourraient ainsi visiter leurs enfants et leurs petits-enfants, ce que bon nombre d'entre eux ne peuvent faire aujourd'hui. Ces voyages garderaient nos Canadiens vieillissants dans le grand courant de notre époque au cours des dernières années de leur vie. Je prie le ministre d'étudier sérieusement cette proposition. Si la Norvège peut se permettre un tel programme, pourquoi pas le Canada? L'une des difficultés dans notre pays, c'est que nous sommes trop isolés et que nous semblons croire que, parce que beaucoup de Canadiens vivent dans l'abondance, c'est le fait de chacun de nous. C'est une idée fautive, et tant que le quart des Canadiens vivront dans la pauvreté, il nous incombera de trouver des moyens d'améliorer leur sort.

J'espère qu'au cours de ce débat le ministre me dira s'il existe une raison de ne pas adopter une politique telle que je l'ai proposée. Ce serait un moyen certain d'augmenter la popularité de ce gouvernement et cela permettrait en même temps à nos citoyens âgés de rencontrer leurs contemporains à travers le pays.

M. Peters: Monsieur le président, j'écoute le débat depuis quelque temps, et je n'ai pas l'intention de répéter ce qu'on y a dit. Deux questions m'ont toutefois étonné. C'est d'abord le manque d'initiative gouvernementale touchant l'établissement d'une politique nationale des transports au Canada. Je crois savoir que le ministre ne conservera son poste actuel que jusqu'à ce que de nouveaux projets de loi aient été présentés relativement aux Transports et à deux ou trois domaines qui relèvent de sa compétence, notamment la télévision par câbles et d'autres.